

Formation destinée aux responsables ministériels

Enquête sur les dépenses en
recherche, science, technologie et
innovation au sein de l'administration
publique québécoise,
édition 2020-2021

Geneviève Renaud

20 octobre 2021

Contenu de la présentation

- Objectif de l'enquête
- Méthodologie et fonctionnement
- Rôle du responsable ministériel
- Projets et programmes admissibles
- Aperçu du questionnaire
- Période de questions

Objectif de l'enquête

- L'objectif de l'enquête est de comptabiliser les dépenses et les ressources humaines de l'administration publique québécoise qui sont consacrées :
 - À la recherche et au développement (R-D);
 - Aux programmes d'aide à l'innovation;
 - Aux programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique.
- L'enquête dans sa forme actuelle existe depuis 1999;
- Les résultats agrégés de la R-D pour l'ensemble du Québec sont envoyés à Statistique Canada.

Méthodologie et fonctionnement

Caractéristiques de l'enquête

- Univers de l'enquête : Ministères et organismes (MO) faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Québec;
- Unité d'observation : Projets de R-D et programmes d'aide dans chaque MO admissible;
- Périodicité : Enquête annuelle (édition 2019-2020 a été annulée en raison de la pandémie);
- Période de collecte pour l'édition 2020-2021 : Octobre à février;
- Mode de collecte : Questionnaire web et courriel;
- Enquête à caractère obligatoire;
- Taux de réponse visé et obtenu est de 100 %.

Méthodologie et fonctionnement

Sujets couverts par l'enquête

- Recherche et Développement intra-muros et extra-muros :
 - Concepts et définitions : OCDE (2015), Manuel de Frascati - *Lignes directrices pour le recueil et la communication de données sur la recherche et le développement expérimental*;
- Programmes d'aide à l'innovation :
 - Concepts et définitions : OCDE (2018), Manuel d'Oslo – *Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation, 4e édition*;
- Programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique :
 - Concepts et définitions : B. Godin, Y. Gingras et É. Bourneuf (1998), *Les indicateurs de culture scientifique et technique, étude réalisée pour trois ministères*.

Méthodologie et fonctionnement

Étapes de réalisation de l'enquête

- Mise à jour de la liste des MO admissibles à l'enquête (printemps);
- Mise à jour des coordonnées des responsables ministériels (printemps-été);
- Mise à jour de la liste des projets et programmes de chaque MO par les responsables ministériels (automne);
- Collecte des données (dépenses et ressources humaines) via le questionnaire d'enquête (automne-hiver);
- Validations, traitements et diffusion des données sur le site web de l'ISQ (hiver-printemps).

Méthodologie et fonctionnement

Diffusion des données

Tableaux sur le site Web de l'ISQ : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-en-recherche-science-technologie-et-innovation-au-sein-de-ladministration-publique-quebecoise>

- [Dépenses de R-D de l'administration publique québécoise selon le domaine scientifique, Québec](#)
- [Dépenses de l'administration publique québécoise selon le domaine scientifique, par ministère et organisme, Québec](#)

Consentement pour la diffusion des données agrégées par MO :

- Signature demandée au responsable ministériel lors de la déclaration des programmes admissibles.

Rôle du responsable ministériel

- Faire l'inventaire des projets et programmes admissibles à l'enquête dans son MO :
 - Mettre à jour la liste des projets et programmes qui ont été déclarés en 2018-2019 (1er avril au 31 mars);
 - Prendre connaissance du guide du responsable ministériel;
 - Remplir une fiche de nouveau projet pour chaque nouveau projet ou programme mis sur pied en 2020-2021;
 - Signer ou faire signer le consentement à diffuser les résultats.
- Faciliter la collecte des données finales :
 - Identifier les répondants au questionnaire;
 - Informer les répondants sur les concepts et définitions de l'enquête;
 - Effectuer un suivi auprès des répondants pour respecter l'échéancier prévu à l'enquête.

Projets et programmes admissibles

Projets et programmes de recherche et développement (R-D)

Définition : La recherche et le développement expérimental (R-D) englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles.

Pour être considérée comme relevant de la R-D, une activité doit remplir cinq critères de base :

- viser à obtenir des résultats nouveaux (critère de nouveauté);
- reposer sur des notions et hypothèses originales et non évidentes (critère de créativité);
- revêtir un caractère incertain quant au résultat final (critère d'incertitude);
- s'inscrire dans une planification et une budgétisation (critère de systématisation);
- déboucher sur des résultats qu'il est possible de reproduire (critère de transférabilité et/ou de reproductibilité).

Projets et programmes admissibles

Projets de R-D intra-muros

- Projets admissibles :
 - Projet exécuté dans un MO, par le personnel du MO, pour les besoins du MO ou réalisés sous contrat pour d'autres organisations (MO québécois, entreprises, etc.) et qui respecte les 5 critères.
- Projets inadmissibles :
 - Collecte de données d'intérêt général : relevés des phénomènes naturels (relevés géologiques, météorologiques), biologiques ou sociaux d'intérêt public, non collectés à des fins de recherche;
 - Études de faisabilité : études effectuées selon des techniques existantes afin d'alimenter la décision de mettre en œuvre un projet;
 - Travaux d'analyse et d'évaluation des programmes en cours ou des politiques en vigueur d'un MO;
 - Travaux des commissions d'enquête sur les politiques et les activités du gouvernement et des MO.

Projets et programmes admissibles

Programmes de R-D extra-muros

- Programmes admissibles :

- Contrats accordés par un MO à des organismes externes ou à des particuliers pour financer les travaux de R-D qu'un MO fait exécuter pour son usage;
- Tout type de versement (subventions, bourses, etc.) accordé à des exécutants externes afin de financer leurs propres travaux de R-D.

- Programmes inadmissibles :

- Programmes de soutien à des activités d'enseignement et de formation du personnel;
- Programmes destinés au financement d'autres activités d'innovation :
 - achat de technologies, de machineries ou d'équipement;
 - ingénierie industrielle;
 - conception industrielle;
 - mise en fabrication;
 - la mise en marché et les autres activités de commercialisation.

Projets et programmes admissibles

Programmes d'aide à l'innovation

- Programmes admissibles :
 - Programmes destinés à financer des activités d'innovation (de produit ou de processus) autres que la R-D :
 - les activités d'ingénierie, de conception et autres travaux de création;
 - les activités liées à la commercialisation et à la valeur de la marque;
 - les activités liées à la propriété intellectuelle;
 - les activités de formation des employés;
 - les activités de développement de logiciels et celles liées aux bases de données;
 - les activités liées à l'acquisition ou à la location d'actifs corporels;
 - les activités de gestion de l'innovation.
- Programmes inadmissibles :
 - Programmes destinés à financer des travaux de R-D (à déclarer comme programmes de R-D extra-muros).

Projets et programmes admissibles

Programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique

- Programmes admissibles :

- Tout type de versements destinés à aider des organismes externes à promouvoir la culture scientifique et technologique :
 - Activités d'animation en sciences et technologie destinées au grand public, expo-sciences ou concours scientifiques;
 - Clubs scientifiques, loisirs ou tourisme à caractère scientifique;
 - Musées ou centres d'interprétation consacrés aux sciences naturelles et génie et aux sciences sociales et humaines;
 - Participation aux activités de culture scientifique et technique en entreprise;
 - Information scientifique diffusée dans les médias (journaux, internet, télévision, etc.).

- Programmes inadmissibles :

- Programmes destinés aux chercheurs (appui à la recherche, soutien à la tenue de congrès scientifiques ou aux publications scientifiques et techniques).

Projets et programmes admissibles

Domaine scientifique des projets et programmes

- Sciences naturelles et génie (SNG) :
 - Disciplines relevant de la compréhension, de l'exploration, de l'évolution ou de l'utilisation du monde matériel :
 - Agronomie, biologie, chimie, génie, informatique, mathématiques, médecine, sciences de la santé et sciences de la terre et de l'environnement, etc.
- Sciences sociales et humaines (SSH) :
 - Disciplines étudiant les actions et les situations humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain :
 - Anthropologie, administration, communication, criminologie, démographie, économie, géographie, histoire, langues, littérature et linguistique, droit, sciences de l'information et des bibliothèques, philosophie, politique, psychologie, sciences religieuses, service social, sociologie, études urbaines et régionales, etc.

Aperçu du questionnaire d'enquête

Section 1 - R-D intra-muros

1 Veuillez déclarer le total des dépenses des projets listés sous la rubrique « Projets de R-D intra-muros » dans la lettre postale ou le courriel que vous avez reçu, selon la catégorie de dépense.

	Total des dépenses	
Dépenses courantes¹		
a) R-D à des fins internes	D1A	\$
b) Contrats exécutés pour le compte d'une organisation externe	D1B	\$
c) Bourses	D1C	\$
d) TOTAL DES DÉPENSES COURANTES	↳	DTO1A \$
Dépenses en immobilisation		
e) TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION		DTO1B \$
		▼
f) TOTAL DES DÉPENSES DE R-D INTRA-MUROS		DTOT1 \$

Aperçu du questionnaire d'enquête

Section 1 - R-D intra-muros

- 5 Veuillez répartir le **total des dépenses de R-D intra-muros déclaré à la question 1** selon la région administrative où ont été exécutés les travaux de R-D.

Régions administratives

	Dépenses
01 Bas-Saint-Laurent	D5A \$
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	D5B \$
03 Capitale-Nationale	D5C \$
04 Mauricie	D5D \$
05 Estrie	D5E \$
06 Montréal	D5F \$
07 Outaouais	D5G \$
08 Abitibi-Témiscamingue	D5H \$
09 Côte-Nord	D5I \$
10 Nord-du-Québec	D5J \$
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	D5K \$
12 Chaudière-Appalaches	D5L \$
13 Laval	D5M \$
14 Lanaudière	D5N \$
15 Laurentides	D5O \$
16 Montérégie	D5P \$
17 Centre-du-Québec	D5Q \$
	DTOT5 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE R-D INTRA-MUROS	

- 6 Veuillez répartir le **total des dépenses de R-D intra-muros déclaré à la question 1** selon la source de financement.

Sources de financement

	Dépenses
a) Budget du ministère ou de l'organisme	D6A \$
b) Autres ministères ou organismes du gouvernement du Québec	D6B \$
c) Administration fédérale	D6C \$
d) Entreprises commerciales	D6D \$
e) Autres	D6E \$
	DTOT6 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE R-D INTRA-MUROS	

- 7 Veuillez répartir le **total des dépenses de R-D intra-muros déclaré à la question 1** selon la catégorie de recherche réalisée.

Catégories de recherche réalisée

	Dépenses
a) Recherche fondamentale	DN7A \$
b) Recherche appliquée	DN7B \$
c) Développement expérimental	DN7C \$
	DTOTN7 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE R-D INTRA-MUROS	

Aperçu du questionnaire d'enquête

Section 2 – Programme de R-D extra-muros

8.1 Veuillez déclarer les sommes versées par votre ministère ou organisme pour les programmes de R-D extra-muros listés dans la lettre postale ou le courriel que vous avez reçu, selon le type de dépense et le secteur d'exécution.

	Secteurs d'exécution							
	Entreprises commerciales	Enseignement supérieur	Hôpitaux et organismes de santé	Organisme provincial de recherche	Autres	TOTAL (Ne pas inclure les montants versés aux MO)	Sommes versées aux MO et/ou aux fonds de recherche	GRAND TOTAL (Inclure les montants versés aux MO, et/ou aux fonds de recherche)
Programmes de R-D extra-muros						\$	\$	\$
a) Contrats de R-D extra-muros								
Subventions								
b) Garantie de prêts								
c) Autres subventions								
d) Bourses								
e) Autres								
	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
TOTAL DES SOMMES VERSÉES								
						A	AA	

Aperçu du questionnaire d'enquête

Section 2 – Programmes d'aide

11 Pour chacun des types de programmes listés dans la lettre postale ou le courriel que vous avez reçu, veuillez déclarer leurs dépenses d'administration selon le type de dépenses.

	Programmes de R-D extra-muros	Programmes d'aide à l'innovation	Programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique
Dépenses courantes			
a) Coût estimatif du personnel	D9A \$	D9D \$	D9G \$
b) Autres dépenses courantes	D9B \$	D9E \$	D9H \$
Dépenses en immobilisation			
c) TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION	D9C \$	D9F \$	D9I \$
	▼	▼	▼
d) TOTAL DES DÉPENSES D'ADMINISTRATION	DT09A D	DT09B E	DT09C F

Période de questions

Date de remise : 1^{er} novembre 2021

Coordonnées :

rsti@stat.gouv.qc.ca

genevieve.renaud@stat.gouv.qc.ca